Procédure de déploiement d'une application web

Choisir un nom de domaine

Pour commencer, on pourra consulter cette page de l'Afnic

Le choix

Un nom de domaine n'est jamais choisi au hasard. En même temps qu'un outil pratique, c'est un outil commercial. Par ailleurs, il doit se conformer à une charte.

Quelques principes énoncés par l'AFNIC :

- **Privilégier des noms courts**. Privilégier les mots courts d'autant plus que la consultation se fait sur téléphone mobile ;
- **Ne pas craindre d'être créatif** avec des noms de domaine courts inventés ;
- **Éviter les tirets** dans les noms de domaine, ils rallongent lecture et saisie ;
- Si le nom de domaine est long, utiliser une version avec des tirets pour les supports de communication, mais toujours prévoir un équivalent sans tirets ;
- Si le nom de domaine est long, **penser à bien l'enregistrer sous plusieurs extensions** ;
- **Utiliser le .fr comme filtre linguistique** pour permettre aux utilisateurs français de trouver le site sans problème.

Source : Astuces Afnic

L'acquisition

L'AFNIC est l'office d'enregistrement désigné par l'État français pour la gestion des noms de domaine sous l'extension **.fr**. Il gère également les extensions ultramarines **.re** (Ile de la Réunion), **.pm** (Saint-Pierre et Miquelon), **.tf** (Terres australes et antarctiques Françaises), **.wf** (Wallis et Futuna), **.yt** (Mayotte) ainsi que quelques extensions nouvelles liées au territoire national **.paris**, **.bzh**, **.ovh**, etc.

La démarche pour déposer un nom de domaine s'effectue par le biais d'un bureau d'enregistrement. Ces derniers sont des intermédiaires entre le demandeur et l'AFNIC. Sur son site, l'AFNIC publie un annuaire des bureaux d'enregistrement.

Choisir un hébergement

Plusieurs types d'hébergements sont à considérer qu'il convient de choisir selon les exigences de l'application à héberger :

- **Hébergement dédié** : mise à disposition d'un serveur complet disponible pour vous seul.

Performances, disponibilité et services sur mesures font de cette offre un service haut de gamme ;
- **Hébergement mutualisé** : mise à disposition d'un serveur dont les ressources sont partagées par plusieurs clients. Il s'agit d'une entrée de gamme qui convient à des besoins sans exigences fortes ;
- **Hébergement hybride (VPS)** : mise à disposition d'une machine virtuelle dédiée sur un serveur physique mutualisé. On dispose des possibilités de « sur-mesure » du modèle dédié du fait que l'on est seul utilisateur du serveur virtuel. On demeure, par contre, contraint par les performances et la disponibilité du modèle mutualisé puisque le serveur physique est partagé.

Configurer l'infrastructure d'hébergement

Une fois le contrat d'hébergement activé, selon l'offre retenue, il conviendra éventuellement de configurer l'ensemble des services mis à disposition (serveur web, serveur de base de données, langage hôte, etc.). Cela devra toujours se faire en envisageant par anticipation de possibles évolutions :

- Augmentation du **volume** de la base de données ;
- Cohabitation sur le même domaine de plusieurs applications distinctes (**multisite**);
- **Tenue à jour** des différents composants mis en jeu ;
- Possibilités de **sauvegardes** ;

From:
https://wiki.siochaptalqper.fr/ - **Wiki SIO Chaptal**

Permanent link:
https://wiki.siochaptalqper.fr/doku.php?id=bloc2:prog:web:deploiement&rev=1680791243

Last update: **2023/04/06 16:27**